

8/1/2008

**Discours de Monsieur Fukui à l'occasion du colloque pour la  
célébration des 150 ans des relations diplomatiques franco-japonaises**

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui à l'occasion du colloque pour la célébration des 150 ans des relations diplomatiques franco-japonaises. En effet, vous tous ici prenez une part importante aux relations économiques franco-japonaises.

La Banque du Japon a établi son bureau à Paris en 1955. Depuis lors, un grand nombre d'employés de la Banque du Japon sont devenus francophiles grâce à l'amitié de la Banque de France, et aussi à l'atmosphère agréable de Paris. Moi-même, j'en fais partie. En effet, j'ai séjourné à peu près deux ans et demi à Paris à partir de 1970. En 1971, j'étais à Paris au moment du Choc Nixon qui a mis fin au système Bretton Woods. Les Etats-Unis ont tout-à-coup déclaré l'arrêt de la conversion entre le dollar et l'or. C'était un dimanche. Je me souviens très bien des efforts que j'ai fournis ce jour-là au cours des échanges avec la Banque de France. Ce que j'ai appris à Paris est un héritage important pour moi car c'est une expérience essentielle pour un responsable de banque centrale.

A la Banque de France, il y a des gens qui ont de profondes connaissances sur l'économie japonaise. Particulièrement, Madame Denise

Flouzat, ancien membre du Comité de la Politique Monétaire de la Banque de France, qui va animer la session de cet après-midi. En 2002, elle a publié « Japon éternelle renaissance ? ». Dans cet ouvrage, elle a évalué le haut potentiel de l'économie japonaise à surmonter la crise malgré la période, disons la pire, après l'éclatement de la bulle financière. L'évolution de l'économie japonaise a confirmé sa clairvoyance. L'année suivant la publication de son ouvrage, c'est-à-dire en 2003, je suis devenu Gouverneur de la Banque du Japon. Ainsi, son ouvrage m'a beaucoup encouragé dans la conduite de la politique monétaire du Japon.

Les deux pays, la France et le Japon possèdent chacun une culture très riche qui a été renforcée par leur longue histoire. Ils ont établi une relation constructive en s'améliorant réciproquement dans beaucoup de domaines. Par exemple, dans le domaine de l'art, nombre de peintres comme Léonard Fujita ont étudié la peinture à l'huile à Paris. Des grands peintres impressionnistes comme Claude Monet ont été inspirés par les estampes japonaises. Tout le monde sait que le japonisme a exercé une influence considérable sur le monde de l'art en France. De plus, dans le domaine de la cuisine, il y a actuellement d'innombrables restaurants japonais à Paris et la cuisine française est maintenant bien représentée au Japon. Les cuisines française et japonaise se sont stimulées réciproquement et ne se sont pas contentées de conserver leur tradition, elles ont petit à petit élargi la frontière de la nouvelle cuisine.

Une relation constructive s'est établie entre les deux pays dans le

domaine économique sous de nombreux aspects. Parmi eux, les deux thèmes du colloque d'aujourd'hui sont « l'histoire de la banque centrale française et japonaise » ainsi que « la mondialisation et les économies française et japonaise ». Donc, comme introduction, je vais vous faire part de mes réflexions récurrentes sur la coopération entre les banques centrales sous la mondialisation économique.

La France a joué un rôle très important dès la fin de la fermeture du Japon au milieu du 19ème siècle, qui a correspondu à son entrée dans la mondialisation économique. Ainsi, un véritable chantier naval et d'importantes installations portuaires ont été mis en place à Yokosuka, ville maritime, grâce à l'assistance de la France en matière de technologie et de ressources. C'est un des exemples qui a marqué le début de la coopération avec les autres pays dans le processus de modernisation des industries japonaises.

Lors de l'établissement de la Banque du Japon, la France a aussi pris une part importante. Monsieur Masayoshi Matsukata, un homme puissant du gouvernement japonais de l'époque, voyageait en Europe pour étudier le système de la banque centrale. Monsieur Léon Sé, ministre des Finances de la France lui a conseillé de se référer à la banque centrale de Belgique qui venait d'être établie et était considérée comme nouveau modèle. Sa contribution fut donc très importante. Ensuite, lors de la préparation des Règlements de la Banque du Japon, le gouvernement japonais s'est appuyé sur les documents de la création de la Banque Nationale de Belgique et sur les Règlements de la Banque de France.

Depuis un siècle et demi, la mondialisation économique s'est développée de manière impressionnante. Récemment, son rythme s'est même accéléré. La mondialisation se développe en faisant disparaître les frontières. C'est à dire que les frontières ne font plus obstacle aux activités économiques. Il est déjà bien difficile de comprendre les relations franco-japonaises à travers le commerce et le mouvement des capitaux entre les deux pays. Il serait donc plus judicieux de dire que la France et le Japon sont deux pôles importants à l'intérieur de l'économie mondiale.

Le développement de la mondialisation a un grand impact sur la mission de la banque centrale. Celle-ci conduit la politique monétaire afin de maintenir la stabilité de l'économie et des prix dans chaque pays. Maintenant, il est impossible pour toutes les banques centrales de juger la situation économique sans se focaliser sur le mouvement de l'économie globale dans son ensemble. En plus, la mondialisation dans les transactions financières se développe plus rapidement et plus profondément que dans les échanges des biens et des services. Si un choc se produit dans un pays, il se propage instantanément sur les marchés financiers de nombreuses régions dans le monde.

Dans ce contexte, la collaboration entre les banques centrales devient de plus en plus importante. En fait, des relations très intenses se mettent en place à des niveaux divers. Moi-même, je continue à participer à la réunion des gouverneurs au sein de la Banque des Règlements Internationaux, un forum des

banques centrales. J'apprécie de discuter avec Monsieur Noyer et d'autres gouverneurs. Non seulement on échange des informations sur la situation de l'économie et des prix, mais aussi on aborde à la fois les problèmes particuliers de chaque pays et des sujets communs internationaux. C'est ainsi que je peux profiter de nombreuses suggestions de mes collègues. Je ressens un très fort sentiment de solidarité avec mes collègues des autres pays car nous soutenons tous ensemble l'économie mondiale.

En même temps, les banques centrales ont des rapports d'émulation réciproque. C'est à dire que chacune veut tirer les leçons des expériences des autres et s'efforce toujours de retenir le bon coté. Dans ce processus, il n'existe pas de protection par des brevets. D'ailleurs, nous avons intérêt à ce que les autres pays adoptent une politique monétaire appropriée parce que c'est un gage de stabilisation de l'économie mondiale. En conséquence, chaque banque centrale s'efforce de transmettre ses propres expériences.

Par exemple, chaque pays cherche à améliorer la transparence de sa politique monétaire. A partir des années 1990, dans de nombreux pays et régions du monde, y compris l'Europe et le Japon, on a constaté une tendance à accentuer l'indépendance de la banque centrale vis-à-vis des Etats. En même temps, d'une manière générale, on a exigé plus de transparence dans la politique monétaire qu'auparavant et plus d'arguments d'explication de la politique monétaire. L'amélioration de la transparence est d'autant plus importante qu'elle augmente l'efficacité de la politique monétaire en influençant les attentes des

ménages, des entreprises, et des participants des marchés financiers. Par cette prise de conscience, chaque banque centrale a cherché les mesures les plus appropriées pour mieux expliquer la politique monétaire et mieux communiquer avec les marchés financiers, en tenant compte de la situation économique et sociale du pays. Pour ce faire, les banques centrales se sont influencées réciproquement.

Par exemple, il y a un problème fondamental, à savoir comment exprimer la stabilité des prix, objectif de la politique monétaire. Cela demande non seulement une certaine clarté mais aussi une flexibilité de la politique monétaire. Ainsi, la solution doit être bien équilibrée entre ces deux exigences. En fonction de cette prise de conscience, chaque pays propose une solution différente à ce problème difficile.

La cible inflationniste, qui montre l'objectif du taux de l'inflation de la façon la plus simple et la plus explicite possible, est adoptée par le Royaume-Uni et d'autres pays. Dans ce cadre là, les mesures ont été préparées graduellement pour s'assurer la flexibilité de la gestion. La Banque Centrale Européenne, qui a été établie en 1998, définit la stabilité des prix par la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation et base la valeur de référence sur l'augmentation de la masse monétaire. La Banque du Japon a adopté un nouveau cadre de sa politique monétaire en 2006. En effet, elle publie le taux d'inflation dans lequel chaque membre du comité de politique monétaire estime la stabilité des prix à moyen et long terme. En rapport avec cette estimation, la Banque du

Japon envisage les perspectives plausibles de l'économie en tenant compte des risques au-dessus et au-dessous de son pronostic. Ainsi, ce cadre contient des éléments superposés. Le Système Fédéral de Réserve a publié en novembre de l'année dernière les mesures de renforcement des stratégies de communication. Un des éléments est d'allonger la période de prévision de l'économie et des prix à trois ans. Au terme des ces trois ans, la prévision des prix indique le taux d'inflation que les membres du Comité de l'Open-Market ont jugé le plus cohérent avec les objectifs du Système Fédéral de Réserve, qui sont la stabilité des prix et l'augmentation maximum du nombre d'emplois.

Ces cadres ont été adoptés, en tenant compte des expériences des autres pays et selon ce qui est le meilleur pour son propre pays. A mon avis, le processus selon lequel on améliore ce cadre en tenant compte des expériences de chaque pays va évoluer en spirale.

Ainsi, chaque pays partage la même reconnaissance de la prise de conscience du problème, mais conserve son originalité lors de décisions spécifiques à son propre pays. Cela ne concerne pas seulement la politique monétaire, mais on peut le constater aussi dans plusieurs domaines à l'intérieur des relations internationales qui évoluent. Un peu comme dans les exemples de l'art et de la cuisine que j'ai abordés au début, une influence réciproque donne l'occasion de nouvelles innovations et d'un élargissement des frontières par la compréhension mutuelle. On ne perd pas son originalité, au contraire, sa propre originalité permet de mieux comprendre celle des autres.

Finalement, durant le colloque d'aujourd'hui, on va revoir les chemins des développements économique et financier suivis par la France et le Japon. De plus, on va faire un examen approfondi des phénomènes économiques auxquels chaque pays fait face sous la mondialisation. A partir du résultat, j'espère que la compréhension mutuelle sur l'économie des deux pays va s'affiner et donnera une occasion supplémentaire d'établir de nouvelles relations d'émulation. Mon discours s'arrête là.

Je vous remercie de votre attention.